



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

2, RUE DE LA JUSTICE | 93213 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

contact@fftri.com | T. 01 49 46 13 50 | F. 01 49 46 13 60

www.fftri.com  /F.F.TRI  @FFTRI

Saint-Denis le 26 août 2020

## Direction Technique Nationale

### Informations Listes Ministérielles 2021

En accord avec les directives ministérielles, les principes généraux d'accès aux listes ministérielles 2021 des Sportifs de Haut Niveau (catégorie Elite, Senior, Relève, Reconversion), des Sportifs des Collectifs Nationaux et des Sportifs Espoirs pour les disciplines disposant de la reconnaissance du caractère de haut niveau (Triathlon Olympique, Paratriathlon, Triathlon Longue Distance, Duathlon Courte Distance) sont les suivants.

Principe 1 : Les critères d'accès aux listes définis dans le Projet de Performance Fédéral sont maintenus lorsque les épreuves référencées ont lieu. Ils peuvent toutefois être aménagés selon les cas.

Principe 2 : Mise en place d'un « critère particulier Covid-19 ». La pandémie de la Covid-19 a affecté et affecte encore le calendrier des épreuves internationales et nationales, entraînant dans un grand nombre de cas des reports et des annulations.

- Sportifs Espoirs et Sportifs des Collectifs Nationaux : Le Directeur Technique National utilisera à sa seule et entière appréciation le critère « Covid-19 » tel qu'arrêté par le Ministère Chargé des Sports afin de proposer un ou une athlète à ces listes.

- Sportifs de Haut Niveau : Le Directeur Technique National utilisera à sa seule et entière appréciation le critère « Covid-19 » tel qu'arrêté par le Ministère Chargé des Sports afin de proposer un ou une athlète à cette liste. Le critère « Covid-19 » sera exclusivement utilisé pour des propositions de maintien en liste dans la même catégorie de Sportif de Haut Niveau. Le cas des sportifs Elite en fin de droits sera apprécié au cas par cas. Les motifs particuliers du Code du Sport pour raison médicale ou de maternité restent logiquement en vigueur.

Calendrier : Le calendrier de parution des listes ministérielles 2021 au 01<sup>er</sup> novembre 2020 est maintenu. Des étapes administratives se déroulent au préalable avant fin septembre et début octobre suivant les cas de figure (proposition à l'une des listes ministérielles, ou proposition d'appartenance au Projet de Performance Fédéral sans être listé – cas des Structures d'Entraînement de type Pôle Espoirs, Centre Régional d'Entraînement ou Club Excellence Jeune).

Accès à la liste Espoirs 2021 des licenciées et licenciés Minimes-Cadets-Junior en 2020 au titre de la discipline de haut niveau « triathlon olympique ».

Le Championnat de France de Triathlon Jeune prévu le 20 septembre à Montceau-Les-Mines (Bourgogne-Franche-Comté) sera le seul championnat national retenu en 2020 pour proposition à inscription sur liste ministérielle Espoirs. Le Championnat de France d'Aquathlon Jeune est annulé, le Championnat de France de duathlon Jeune prévu le 11 octobre est positionné hors période de proposition administrative.

Discipline	Epreuves	Catégorie Espoirs (de 14 à 19 ans, âge au 31 décembre de l'année de l'inscription sur la liste ministérielle)
Triathlon à titre individuel	Championnat de France de Triathlon (Minime, Cadet, Junior)	1 2 à 5 si au moins une des conditions définies dans le tableau ci-dessous est remplie
	Championnat de France d'Aquathlon ou de Duathlon (Minime, Cadet, Junior)	Pas de prise en compte
	Autres	Le Directeur Technique National, en fonction de l'analyse des résultats croisés des conditions définies dans le tableau ci-dessous, et/ou du championnat de France Jeunes de triathlon peut proposer l'inscription de sportifs sur liste Espoirs.  Il pourra compléter la liste à sa seule et entière appréciation sur la base du critère « Covid-19 ».  Le critère "Covid-19" s'appliquerait si le Championnat de France Jeune de Triathlon n'avait pas lieu.

Catégories d'âge	Tests Equipe de France Youth (400m en bassin de 50m et 3000m sur piste) et Junior (800m en bassin de 50m et 5000m sur piste)		Avoir réalisé les temps natation (bassin de 25m ou de 50m au choix) et course à pied suivants sur des compétitions officielles FFA / FFN / Fédérations multisports / Fédérations affinitaires ou un temps validé par le DTN		Avoir réalisé le nombre de points suivants selon les barèmes du class triathlon	
Minime Fille	n'ont pas eu lieu	OU	Natation 800 mètres nage libre (25m) : 10'25 Natation 800 mètres nage libre (50m) : 10'40 Course à pied 3000 mètres : 10'40	OU	supérieur ou égal à 180 points	
Minime Garçon	n'ont pas eu lieu		Natation 800 mètres nage libre (25m) : 9'40 Natation 800 mètres nage libre (50m) : 9'55 Course à pied 3000 mètres : 9'30			
Cadette Fille	n'ont pas eu lieu		Natation 800 mètres nage libre (25m) : 10'05 Natation 800 mètres nage libre (50m) : 10'20 Course à pied 5000 mètres : 18'15			supérieur ou égal à 175 points
Cadet Garçon	n'ont pas eu lieu		Natation 800 mètres nage libre (25m) : 9'25 Natation 800 mètres nage libre (50m) : 9'40 Course à pied 5000 mètres : 16'00			
Junior Fille	n'ont pas eu lieu		Natation 800 mètres nage libre (25m) : 10'00 Natation 800 mètres nage libre (50m) : 10'15" Course à pied 5000 mètres : 17'45"			
Junior Garçon	n'ont pas eu lieu		Natation 800 mètres nage libre (25m) : 9'15 Natation 800 mètres nage libre (50m) : 9'30 Course à pied 5000 mètres : 15'30"			

Les temps annoncés via le Class Tri, les temps annoncés sur les distances feront l'objet d'une vérification (saison sportive de validité du Class Tri et des temps, bases de données, lecture des vidéos intégrales pour les temps non enregistrés sur une base de données fiable). En cas de litige, la décision ultime de prise en compte de résultats relève du seul Directeur Technique National.

Ensuite, compte tenu de la situation sanitaire, la période retenue pour l'établissement des temps de référence court du 01<sup>er</sup> janvier 2020 au 15 septembre 2020, au lieu du 01 janvier 2020 au 31 août 2020.

[https://www.fftri.com/wp-content/uploads/2018/03/Class-Tri-2018\\_guide-d-utilisation.pdf](https://www.fftri.com/wp-content/uploads/2018/03/Class-Tri-2018_guide-d-utilisation.pdf)

Si vous disposez de temps de référence Class Tri non encore enregistrés, faites-le d'ici le 15 septembre. Si vous disposez de temps de référence sur les distances indiquées, portez-les à la connaissance de Gérard Honnorat, conseiller technique national.

Si vous ne disposez pas de ces temps, réfléchissez selon votre calendrier de compétitions, selon votre programme d'entraînement, selon la situation sanitaire que vous rencontrez.

Renseignements, transmission de temps : Gérard Honnorat – [ghonorat@fftri.com](mailto:ghonorat@fftri.com) – 06 26 17 32 97